

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Celcure MC-T4

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: FR-2023-0036

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0030543-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	6
5.1. Consignes d'utilisation	6
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	8
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	8
6. Autres informations	9

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Celcure MC-T4

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Koppers Performance Chemicals Denmark ApS
	Adresse	Avernakke 1 5800 Nyborg Danemark
Numéro de l'autorisation	FR-2023-0036	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0030543-0000	
Date de l'autorisation	08/06/2023	
Date d'expiration de l'autorisation	31/03/2033	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Protim Solignum Ltd
Adresse du fabricant	Lingfield Way DL1 4QA Darlington Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Lingfield Way DL1 4QA Darlington Royaume-Uni
	LMI AB, Långebergavägen 40 256 69 Helsingborg Suède

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	6 - Carbonate de cuivre basique
Nom du fabricant	CP Chem. Co. Ltd
Adresse du fabricant	#129, Poseunggongdan-ro 117 beon-gil 17956 Poseung-eup, Pyongtaek-si, Kyeonggi-do Corée, République de
Emplacement des sites de fabrication	#129, Poseunggongdan-ro 117 beon-gil 17956 Poseung-eup, Pyongtaek-si, Kyeonggi-do Corée, République de

Substance active	6 - Carbonate de cuivre basique
Nom du fabricant	Ruanshi Chemicals Company Ltd
Adresse du fabricant	No. 28 Dongzhou Road, Economic & Technological Development Zone 21550 Changshu, Jiangsu Province Chine
Emplacement des sites de fabrication	No. 28 Dongzhou Road, Economic & Technological Development Zone 21550 Changshu, Jiangsu Province Chine

Substance active	6 - Carbonate de cuivre basique
Nom du fabricant	Cosaco (formerly Spiess Urania)
Adresse du fabricant	Frankenstrasse 18b 20097 Hamburg Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Frankenstrasse 18b 20097 Hamburg Allemagne

Substance active	6 - Carbonate de cuivre basique
Nom du fabricant	Adchem (Australia) PTY Limited
Adresse du fabricant	Linkson Street 5417 Burra Australie
Emplacement des sites de fabrication	Linkson Street 5417 Burra Australie

Substance active	51 - Tébuconazole
Nom du fabricant	Lanxess Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	Material Protection Products , Kennedyplatz 1 D-50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bayer Corp Agricultural Division, PO Box 4913, Hawthorn Road, MO 64120-0013 Kansas City États-Unis

Substance active	1346 - Poly(oxy-1,2-éthanediyl), α -[2-(didécylméthylammonio)éthyl]-.omega.-hydroxy-, propanoate (sel) (Bardap 26)
Nom du fabricant	Arxada (Formerly Lonza Ltd)
Adresse du fabricant	Nattermannallee 1 DE-50829 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	3500 Trenton Avenue PA-17701 Williamsport États-Unis

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Tébuconazole	1-(4-chlorophenyl)-4,4-dimethyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0,8
Carbonate de cuivre basique	Copper(II) carbonate-copper(II) hydroxide (1:1)	Substance active	12069-69-1	235-113-6	36,37
Poly(oxy-1,2-éthanediyl), α -[2-(didécylméthylammonio)éthyl]-.omega.-hydroxy-, propanoate (sel) (Bardap 26)		Substance active	94667-33-1		0,81
Sodium nitrite	Sodium nitrite	Substance non active	7632-00-0	231-555-9	3,06
Ethane-1,2-diol	-	Substance non active	107-21-1	203-473-3	0,15

2.2. Type de formulation

SC - Suspension concentrée

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	<p>Nocif en cas d'ingestion.</p> <p>Nocif par inhalation.</p> <p>Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
--------------------------	--

Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le dans

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ .../ en cas de malaise.

Rincer la bouche.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ .../ en cas de malaise.

Éviter de respirer les .

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage..

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Traitement préventif des bois résineux par imprégnation contre les champignons, les insectes à larves xylophages et les termites - industriel

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique:
Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture fibreuse et pourriture molle)
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: *Hylotrupes bajulus* L.
Nom commun: Insectes à larves xylophages - Capricornes des maisons
Stade de développement: Larves

Nom scientifique: *Reticulitermes* sp.
Nom commun: Termites

	Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Traitement préventif – classes d'usage 1 à 4
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Traitement pénétrant (imprégnation vide-pressure) Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 6-8.53 kg de produit / m3 de bois Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: UC1 : 6 - 8.53 kg de produit / m3 de bois UC2 : 8.53 kg de produit / m3 de bois UC3 : 8.53 kg de produit / m3 de bois UC4 : 8.53 - 13 kg de produit / m3 de bois Bois résineux
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel
Dimensions et matériaux d'emballage	Cuve en PEHD de contenance 1000L.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Le produit doit être dilué entre 0,5 et 3% avant d'être appliqué par imprégnation vide-pression.

- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.

- Le mélange et chargement doit être effectué avec un système de dosage automatisé.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Le stockage du bois fraîchement traité en milieu industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.
- L'application industrielle ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tels.
- Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
- Le produit biocide ne peut être appliqué que sur du bois qui ne sera pas utilisé en contact direct avec des eaux de surface.
- Se laver les mains après manipulation du produit concentré.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison (au minimum de catégorie III type 6) pendant la phase de manipulation du produit.
- Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture pour animaux.
- Le responsable de la mise sur le marché du bois traité doit s'assurer que le bois ne soit pas destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer la peau à l'eau.

Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de symptômes: Appeler immédiatement le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin.

Informations au personnel de santé / au médecin: Initier les mesures de premiers secours si nécessaire, puis appeler un centre antipoison.

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche.

- En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin.
- Informations au personnel de santé / au médecin: Initier les mesures de premiers secours si nécessaire, puis appeler un centre antipoison.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Conserver dans un endroit sec et ventilé ou aéré.
- Protéger du gel.
- Durée de conservation : 2 ans.

6. Autres informations

-
